# Editorial

# DE LA MUSIQUE! QUELLE MUSIQUE ? POUR QUOI FAIRE ?

Quand on demande: «y a-t-il de la musique dans ta classe?», la plupart du temps, la réponse est non. Et quand on demande «pourquoi?» les réponses sont diverses.

# «ÇA FAIT TROP DE BRUIT, ÇA GENE LE RESTE DE LA CLASSE»

Le problème ne se pose pas pour le chant libre individuel (ou en petit groupe), activité pas plus sonore que n'importe quelle autre activité orale. Il peut éventuellement se poser lorsqu'on utilise des instruments. C'est là qu'un coin musique extérieur à la classe (débarras, corridor, palier, plein air, etc.) devient d'un grand secours, quand on peut en trouver un.

De plus, il y a des choses qui sont dites, chantées ainsi et qui ne jailliraient certainement pas si on cédait devant le prétexte du bruit.

# **«ÇA GENERAIT TROP MES VOISINS»**

Il est exact que les bâtiments scolaires (même neufs) sont souvent très mal conçus au point de vue acoustique (entre autres). Mais une simple porte de communication bien insonorisée (capitonnage, boîtes à œufs, double porte, etc.) peut parfois suffire à améliorer la situation. Et puis, il y a peut-être des moments où les voisins sont moins gênés? Cependant, chaque fois que nous nous démarquons des pratiques de nos voisins, nous les dérangeons par les libertés que nous cultivons, par les relations différentes qui s'établissent entre les enfants et nous. En tout cas, n'est «dérangé» que celui qui veut rester «rangé». L'expression musicale est une de ces libertés qui ne fait pas plus de bruit que la «leçon de musique» traditionnelle (écoutez 30 enfants chantant avec la radio scolaire !).



# Ce qui peut déranger, c'est l'expression propre de l'enfant

(Comme le fait le texte libre, la peinture libre, etc.) Il arrive aussi, bien sûr qu'elle soit provocante, gênante, souvent incomprise...

### **«JE N'AI PAS DE PLACE...»**

Un atelier musique n'occupe pas plus de place qu'un atelier peinture ou imprimerie. Le problème est que toutes les salles de classe ne permettent pas leur coexistence permanente.

Différents palliatifs sont à trouver : recoin extérieur à la classe ; carton-musique toujours prêt à être déballé ; ou encore, un après-midi par semaine réservé à l'art enfantin, etc.

Chaque solution comporte ses avantages et ses inconvénients.

Il semble pourtant que lorsque les enfants font leurs recherches sans la présence du maître ou de camarades, les productions soient souvent moins policées, moins censurées...

En tout cas, on ne peut pas oublier que la musique n'existe pas pour elle-même, mais pour être vécue, liée ou non au dessin, à l'expression corporelle, etc.

# «PARMI TOUS CES ATELIERS, IL FAUT CHOISIR, JE NE PEUX PAS TOUT FAIRE»

Peut-être est-ce vrai, mais il est symptomatique que l'on dise presque toujours cela à propos de la musique. Ces deux derniers arguments ressemblent bien à des alibis que se donne le maître. Le «Je» est d'ailleurs révélateur.

En fait, c'est la gêne éprouvée par l'adulte qui ressort. Pour nous, il ne s'agit pas de «faire musique» comme on «fait dictée», mais bien de faire sentir à l'enfant qu'il peut avoir une influence sur son milieu, qu'il est dans un monde de bruits qu'il peut organiser. Il tâtonne dans ce domaine comme dans tous les autres, souvent malgré les adultes environnants. Le problème pédagogique du maître est de savoir s'il prend en compte ou non ces tâtonnements, si cela lui paraît important ou non.

## **«JE N'Y CONNAIS RIEN»**

S'y connaît-on en peinture, en sculpture, en littérature? Les productions d'enfants ont-elles quelque chose à voir avec les académismes dont nous sommes imprégnés? Quels sont nos critères, nos références? Quel état d'esprit avons-nous par rapport au texte libre, au dessin libre...

Et si à la question, on répond «oui», c'est presque toujours : «oui, mais ce n'est pas terrible, je ne sais pas si c'est intéressant» et vite on parle de gammes, de dièse et de solfège...

Le solfège exerce un véritable pouvoir mystificateur auprès des non-initiés : «Je n'ai pas l'oreille musicale... je ne comprends rien à la musique...» Le solfège n'aide pas à ressentir, à recevoir une production sonore, pas plus que les connaissances théoriques.

Dans le passé, seuls quelques créateurs devenus professionnels au service de l'aristocratie, puis de la bourgeoisie et leurs interprètes utilisaient ce code. Toutes les musiques populaires occidentales l'ignorèrent. Actuellement, les compositeurs professionnels contemporains en sont à inventer de nouveaux codes dont l'usage est souvent réduit à leurs seules œuvres, ou même à une seule de leurs œuvres (c'est ce que font souvent les enfants quand ils veulent fixer une réalisation).

Le solfège peut être très utile pour une utilisation de reproduction, d'interprétation.

Mais essaie-t-on de coder l'expression corporelle de nos enfants comme on code un ballet ?

- De par une imprégnation socio-culturelle étriquée, conditionnante (problème de la production, la diffusion et la consommation industrielle de la musique devenue marchandise), nous avons une «oreille» ou plutôt une écoute étriquée qui nous fait percevoir les créations enfantines comme des œuvres «pas terribles» ou «peu intéressantes». Les enfants, au moment où ils agissent, ne s'embarrassent pas de savoir si ce qu'ils font en musique est beau, ils le font. La musique libre est avant tout un moment de création, d'expression, et par là, un plaisir souvent très grand de jouer, de fabriquer des sons qui prolongent les gestes et qui prouvent qu'on existe.
- La musique enfantine est-elle belle ? Si beau veut dire conforme à tel style, tel académisme (le «classique», le «jazz») alors la musique libre n'est belle que par hasard. Telle recherche enfantine peut nous faire penser à du free-jazz ou à de la musique concrète, mais avant l'arrivée récente de ces styles, les enfants des classes Freinet faisaient déjà ces recherches. Si beau veut dire touchant, sensible, pleinement vécu... la musique libre est souvent belle.

Et puis nos critères ne sont pas seulement auditifs. Il faut voir le visage des enfants, le regard, le balancement d'une tête, la violence ou la douceur de tel geste, la qualité d'attention pour «comprendre» l'intention expressive, même si celle-ci n'aboutit pas toujours à sa traduction sonore par manque de maîtrise momentanée des moyens utilisés.

- e Pourquoi l'expression libre ? S'exprimer, créer, non pour tenter de faire partie d'une soi-disant élite douée, dont la fonction sociale est de penser, de créer pour les masses jugées ignorantes et incapables de le faire par elles-mêmes. Au contraire, s'exprimer pour communiquer parce que c'est un besoin fondamental, quotidien, pour vivre, exister, se connaître, être reconnu.
- Et pourquoi par la musique ? C'est certainement un des premiers moyens d'expression. Les premiers cris, les premières

plaintes de moments de profonde joie ou de profonde peine ont certainement jailli avant même les premiers gestes graphiques. N'ignorons pas la spécificité de l'expression par le son. En particulier, c'est une des rares activités jouant de la durée (avec l'expression corporelle dont elle est proche).

Dans un autre sens, récemment, l'article de L'Educateur n° 9 intitulé «La notion de temps» nous rappelait que l'expression par la musique n'a pas seulement des répercussions dans le domaine «esthétique, artistique» mais aussi dans des domaines apparemment éloignés (lecture, maths, mémoire, attention) par le développement sensoriel qu'elle peut apporter à l'enfant.

Donner à l'enfant les moyens de s'exprimer par la musique, c'est lui donner en même temps les moyens d'être plus disponible à l'écoute des autres, de développer son esprit critique.

Esprit critique vis-à-vis du contenu de certaines musiques qui, à cause de leur production industrielle se sont vidées de toute originalité, de toute sensibilité et sont devenues l'un des véhicules favoris de l'idéologie dominante.

Esprit critique vis-à-vis de la fonction de telle ou telle musique dans la société. Car il n'y a pas des musiques, mais bien des usages de la musique.

En enregistrant, en échangeant des bandes, ou même en produisant des disques, on aide à démystifier le système de production musicale de la société.

Dans la perspective de notre Projet d'Education Populaire, nous ne pouvons nous passer de la pratique de l'expression musicale dans nos classes.

- Aujourd'hui pour s'opposer à l'usage musical bourgeois qui tend à l'aliénation
- en hiérarchisant l'humanité en créateurs spécialistes (peu nombreux, idéologie des dons) et en consommateurs;
- en détournant l'expression musicale de sa fonction vitale;
   en accentuant le caractère idéologique des marchandises culturelles à destination des classes populaires.
- 2. Demain, pour en faire un des moyens d'expression fondamentaux, moyen de communication habituel et quotidien, moyen d'être reconnu par les autres, d'exister pleinement, élément constitutif d'une véritable culture populaire.

La commission «Musique» et le Comité Directeur de l'I.C.E.M.

